

réal, 50 p.c. et St-Hyacinthe, 60 p.c. d'a-
dultérations.

Vancouver et la Nouvelle-Écosse sont
les plus favorisés avec 5 p.c., et Calgary
vient ensuite avec 6 p.c.

LES PRODUITS DE LA SICILE

Les secousses de tremblement de terre
qui ont dévasté la Sicile et la Calabre
ont momentanément arrêté tout commer-
ce dans ces parties de l'Italie.

Les expéditions de citrons ont virtuel-
lement cessé et, bien que les prix aient
été avancés sur notre place depuis la
catastrophe, on s'attend à une hausse
nouvelle.

Les avelines de Sicile se cotent main-
tenant à une avance de 1 à 11-2c. par lb.

Le soufre qui nous vient de Sicile est
très ferme et il n'est pas impossible que
son prix soit plus élevé d'ici peu.

On estime que 200,000 boîtes environ
de citrons ont été détruites dans les en-
trepôts de Messine pendant le catacly-
sme, mais on ne croit pas que les arbres
de la région aient été endommagés for-
tement.

Les prix des citrons de Californie ont
durci également en sympathie avec l'a-
vance des citrons de Messine.

La situation s'améliorera sans doute
d'ici deux ou trois mois, quand le com-
merce en Sicile aura eu le temps voulu
pour se réorganiser.

ASSEMBLEE DES MARCHANDS DE PROVISIONS

À l'assemblée annuelle de la Montreal
Produce Merchants' Association, tenue le
mardi, 12 février, Monsieur J. A. Vail-
lancourt fut élu président pour cette
année, M. John A. Gunn, premier vice-
président et M. John H. Scott, trésorier.

M. A. A. Ayer, le président sortant de
charge, soumit son rapport annuel pour
l'année 1908:

Pendant l'année 1908, cette association
a pu traiter les sujets suivants, d'une
manière plus effective qu'il n'aurait été
possible à toute firme individuelle de le
faire. C'est là une haute preuve de
l'importance de l'association pour chaque
membre du commerce et de son influen-
ce pour le bien public en général, mais
plus spécialement pour le public situé
dans les sections d'industrie laitière du
Canada. J'espère que, durant l'année
1909, non seulement chaque membre de
notre commerce, mais chaque membre
des compagnies expéditrices, qui béné-
ficiant de nos expéditions, se joindront à
nous.

Service de la Malle. — Comme ré-
sultat d'une conférence entre les mem-
bres de cette Association et d'autres mar-
chands et de l'Honorable Rodolphe Le-

mieux, le Maître de Poste Général, qui
était accompagné par le Député Maître
de Poste Général, M. Coulter, et l'assis-
tant-Maître de Poste de Montréal, M. L.
J. Gaboury, le service de la malle, le sa-
medi, partant de ce port, fut renouvelé
durant la saison de navigation 1908, et
on s'attend à ce que ce bill soit consi-
déré comme institution permanente par
le gouvernement. C'est une commodité
inappréciable pour tous les expéditeurs.

**Droit sur le beurre Canadien re-
tourné.** — La question d'imposer un
droit sur le beurre canadien retourné
au Canada et qui a été exporté a été con-
sidérée par l'Association et les membres
ont été unanimes à croire que le gouver-
nement Canadien devrait adopter le prin-
cipe reconnu par le gouvernement des
Etats-Unis, que les réimportations de
tout produit de notre propre pays de-
vraient avoir lieu exemptes de droits, qu'un
tel produit soit ou ne soit pas la posses-
sion de l'exportateur Canadien. De nou-
velles représentations devraient être
faites au gouvernement, à ce sujet, pen-
dant la session prochaine.

**Conventions de l'Association de l'Indus-
trie Laitière.** — Cette Association était
représentée à la Convention de l'Associa-
tion de l'Industrie Laitière de la Provin-
ce de Québec, tenue à Trois-Rivières en
Février, à la convention de l'Association
de l'Industrie Laitière des Cantons de
l'Est, tenue à Cowansville, en février.
Elle était aussi représentée à la conven-
tion de l'Industrie Laitière d'Ontario Est,
tenue à Prescott, il y a quelques jours.
Dans les intérêts mutuels de l'acheteur et
du vendeur et afin de faciliter des chan-
gements nécessaires, je crois qu'il est
presque impossible que les membres pro-
ficient de telles conventions pour recon-
trer les fromagers et les patrons de ma-
nufactures en toute occasion possible et,
qu'au lieu que les commerçants de Mont-
réal ne soient représentés que pour faire
une petite délégation, un grand nombre
des commerçants devraient se faire un de-
voir d'être présents à ces grandes assem-
blées de l'industrie laitière. L'assemblée
actuelle représente près de la moitié des
fabricants de fromage du Canada et vo-
tre président a attiré leur attention sur
des sujets d'importance vitale, d'intérêt
mutuel pour les laitiers et pour nous-
mêmes. La nécessité d'améliorer les
troupeaux, l'alimentation d'été et les si-
los, si notre production doit être ramenée
à son ancien niveau et si nos clients doi-
vent être retenus malgré la compétition
qui est faite par d'autres pays, a été
aussi indiquée.

**Recettes de beurre et de fro-
mages.** — Pendant de nombreuses an-
nées, le Board of Trade s'est efforcé,
avec peu de succès, d'obtenir des rap-
ports exacts des recettes de beurre et de
fromage à Montréal; mais je crois que
nous pouvons être fiers, cette année, d'a-
voir enfin aidé le Board of Trade à ob-

tenir des rapports à peu près exacts. Les
compagnies de chemins de fer ont, à no-
tre instigation, amélioré leur méthode
de préparation des déclarations journa-
lières des recettes et ont ainsi obtenu
une exactitude beaucoup plus grande.
Les diverses compagnies de navigation
nous ont fourni des chiffres officiels, in-
diquant leurs recettes de la saison, pour
chaque bateau, et nous avons toute rai-
son de croire, d'après notre connais-
sance des exportations et des quantités de
beurre et de fromage détenues en maga-
sins à la fin de la saison de navigation,
que les chiffres du bureau de direction,
cette année, sont à peu près exacts, tan-
dis qu'au cours des années précédentes,
nous étions dans la position humiliante
de montrer des expéditions plus fortes
que nos recettes. Nos remerciements
sont dus aux commissaires du port, aux
compagnies de chemins de fer et aux di-
verses compagnies de navigation, pour
leur courtoisie et leur assistance en ob-
tenant ce résultat des plus désirables.

Recensement des vaches. — Agissant
d'après les suggestions faites dans
mon rapport pour l'année dernière, l'As-
sociation a fait comprendre au ministre
de l'Agriculture l'importance de faire un
recensement des vaches laitières et de leur
production dans le Dominion. Comme
résultat, le commissaire du recensement,
M. Blue, a adopté partiellement la pro-
position, en recueillant dans les bureaux
de poste de tout le Canada des statisti-
ques indiquant la quantité de beurre et
de fromage faite dans les crémeries, les
manufactures et les laiteries. Ces sta-
tistiques furent publiées dans une bro-
chure et sont d'un grand intérêt pour
l'industrie; si ce système est suivi cha-
que année, ces statistiques auront une
valeur réelle pour le Dominion.

**Distinction dans la question des taux de
chemins de fer contre l'exportateur de
Montréal.** — Votre comité des Transports a,
grâce à l'aide du gérant du Bureau de
Transport de Montréal, M. W. S. Tils-
ton, qui a été d'une grande assistance,
soumis au Bureau des Commissaires des
Chemins de Fer, la plainte des exporta-
teurs de Montréal; cette plainte est que
les compagnies de chemins de fer char-
gent à l'expéditeur de l'Ouest un taux di-
rect pour la Grande-Bretagne; ce taux di-
rect comprend le transport à Montréal,
les frais de changement de direction par
les Commissaires du Port, les droits de
quaiage et les frais de gardiennage dans
le port; toutes ces charges, l'exportateur
de Montréal doit les payer en plus du
taux de chemin de fer jusqu'à Montréal
et du taux de transport par eau en Eu-
rope. Le cas fut présenté à la Commis-
sion des Chemins de Fer le 22 décembre
et une décision sera probablement prise
bientôt. La question est d'une impor-
tance très considérable pour le commerce
et votre Comité des Transports mérite
beaucoup de crédit pour la manière dont